

Somme toute RHONE-ALPES

DANS CETTE NOTE :

Les éléments à retenir	1
Le contexte	1
L'emploi	2
Le chômage	4

Note conjoncturelle sur l'emploi des personnes handicapées

Bilan au 30 juin 2010
Données disponibles au troisième trimestre 2010

Les éléments à retenir :

- Taux de chômage au 2^{ème} trimestre 2010 : 8,6% (comme au 2^{ème} trimestre 2009 contre +0,2 point en France métropolitaine)
- 347 593 Demandeurs d'Emploi (cat. A, B et C) au 30.06.10 (+8,2% en un an ; +9,5% pour la France entière)
- 22 290 Demandeurs d'Emploi en situation de handicap hors bénéficiaires de l'AAH seule (cat. A, B et C) (+6,0% en un an ; +7,8% en France)
- 166 589 offres d'emploi enregistrées au premier semestre 2010 par Pôle Emploi (+21,4% contre +15,9% en France métropolitaine)
- Taux d'emploi direct de TH en 2008 (secteur privé) : 3,0%

Le contexte régional

D'après la dernière note de conjoncture de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), en Rhône-Alpes, la demande intérieure a soutenu la reprise au premier semestre 2010 et continuerait au troisième trimestre. De plus, la région dont le tissu industriel comporte une importante composante exportatrice, a profité au premier semestre de la demande étrangère, notamment en provenance de l'Union Européenne. Ce regain d'activité s'est traduit au deuxième trimestre 2010 par une amélioration de l'emploi soutenue pour moitié par l'activité intérimaire. Ainsi, l'emploi salarié privé a progressé de 1% en Rhône-Alpes au deuxième trimestre 2010 par rapport au premier, soit une hausse supérieure à celle observée en France (+0,2%). L'emploi dans l'intérim a poursuivi sa remontée amorcée au deuxième trimestre 2009. La hausse trimestrielle s'établit à 9,7% dans la région contre +5,3% en France.

Du fait du poids important du secteur de l'industrie dans son économie qui est par ailleurs fortement tournée vers l'international, la région Rhône-Alpes a été fortement touchée par la crise. Selon les chefs d'entreprises, l'activité industrielle qui s'était redressée au premier trimestre 2010, ralentit légèrement au deuxième trimestre et cette tendance se prolongerait au troisième trimestre. Même si les carnets de commandes sont jugés relativement mieux remplis depuis l'automne 2009, le niveau des stocks, relativement bas, varie peu depuis la fin 2009.

Le taux de chômage en Rhône-Alpes recule nettement au deuxième trimestre 2010 pour se situer au même niveau qu'un an plus tôt, soit 8,6% de la population active. Ce taux reste inférieur de 0,7 point à celui de la France métropolitaine. Dans la région, le taux de chômage des zones d'emploi les plus touchées par la crise s'améliore. Ainsi, les plus fortes améliorations entre les deux premiers trimestres 2010, concernent les zones d'emploi d'Oyonnax dans l'Ain et de la Tarentaise en Savoie (-0,8 point). Le taux de chômage de la zone d'emploi de la Vallée de l'Arve en Haute-Savoie perd également 0,6 point.

Cependant, au troisième trimestre 2010, le nombre de demandeurs d'emploi en situation de handicap continue d'augmenter, de même pour l'ensemble du public alors qu'une baisse semblait s'amorcer au deuxième trimestre. La part des chômeurs de longue durée (51%) et de ceux âgés de 50 ans et plus reste particulièrement importante.


 RhôneAlpes Région

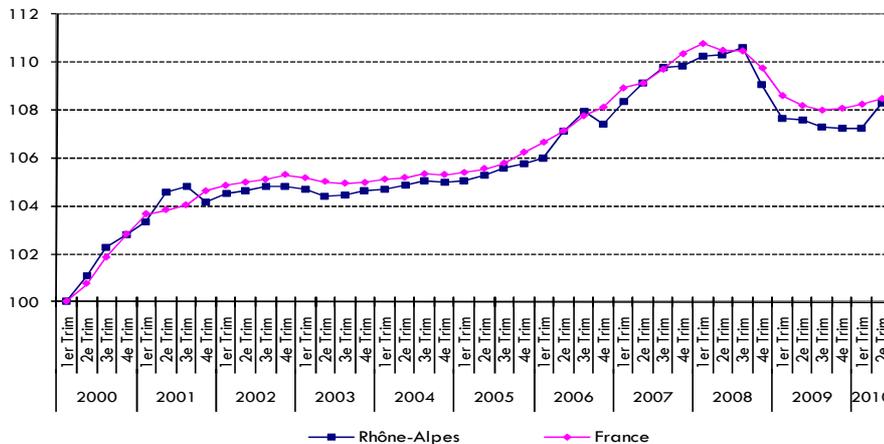
agefiph


 pôle emploi

L'emploi

L'emploi salarié privé (tous publics confondus)

Graphique 1 : Évolution comparée des effectifs salariés privés en Rhône-Alpes et en France depuis 2000 (base 100 : 1^{er} trimestre 2000)



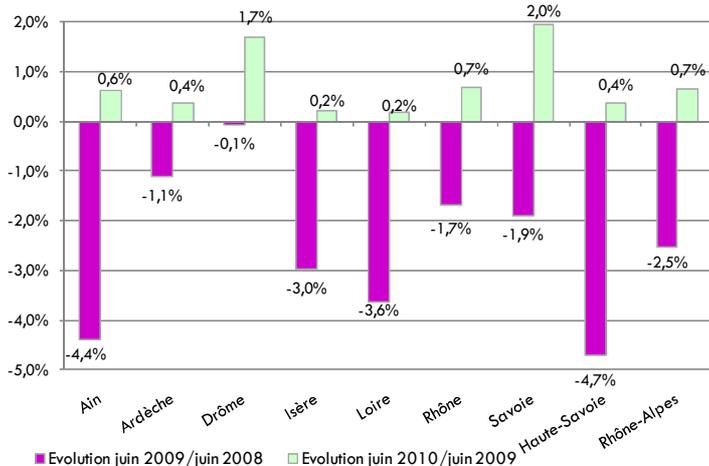
Source : Unedic, Statistiques trimestrielles des établissements affiliés - Traitement : CRDI Rhône-Alpes.

Champ UNEDIC

Champ d'observation de l'emploi salarié qui comprend les salariés de tous les établissements du secteur privé industriel et commercial employant au moins une personne sous contrat de travail. **Sont exclus de ce champ** : les salariés de l'État et des collectivités locales, les salariés des établissements publics à caractère administratif, le personnel des ambassades, consulats étrangers et organismes internationaux, les salariés des secteurs agricoles et para-agricoles (champ CCMSA), les employés de maison, le personnel des entreprises publiques à caractère industriel et commercial, des régies départementales ou communales, de certaines sociétés d'économie mixte, et les intermittents du spectacle

Les statistiques trimestrielles de l'UNEDIC permettent d'observer une reprise de l'activité économique. Ainsi, même si les effectifs salariés privés restent nettement inférieurs au niveau de juin 2008, on observe une progression du nombre de salariés, entre les premiers semestres 2009 et 2010, de 0,7% en Rhône-Alpes contre +0,3% en France (Graphique 1).

Graphique 2 : Évolutions annuelles de l'emploi salarié privé



Source : UNEDIC, statistiques annuelles de l'emploi salarié au 31 décembre de chaque année. Traitement : CRDI Rhône-Alpes.
Champ : les salariés de tous les établissements du secteur privé industriel et commercial employant au moins une personne sous contrat de travail.
NB : Les données de la dernière année connue sont provisoires et sont rectifiées l'année suivante.

Parmi les départements rhônalpins, ce sont la Drôme et la Savoie qui enregistrent les hausses les plus importantes entre juin 2009 et juin 2010 (respectivement +1,7% et +2%). Dans l'Ain et la Haute-Savoie, le retour à la hausse de l'emploi total contraste avec les baisses particulièrement prononcées, observées entre juin 2008 et juin 2009 (Graphique 2).

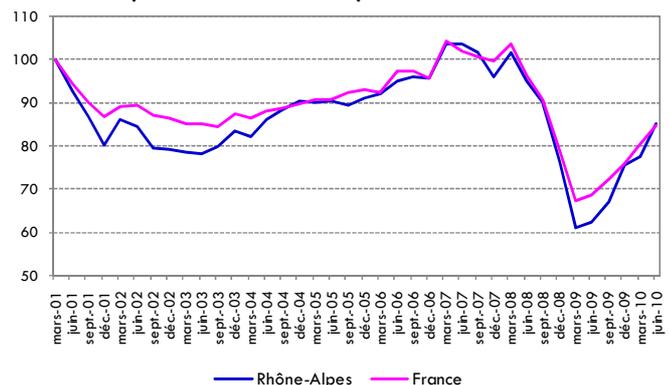
Les chiffres de l'intérim permettent également d'observer un frémissement de l'activité économique. L'évolution de l'activité intérimaire est généralement considérée par les experts comme un bon indicateur avancé de la conjoncture du marché du travail. En effet, c'est l'une des premières variables d'ajustement entre l'offre et la demande d'emploi en période de croissance économique. Quand la conjoncture s'améliore, le nombre de contrats d'intérim augmente. Si la situation reste favorable, l'augmentation de l'emploi suit rapidement. En période de conjoncture défavorable, c'est l'inverse, les intérimaires

res étant généralement les premiers touchés par les suppressions de poste.

En Rhône-Alpes, le nombre moyen de missions d'intérim en cours sur les cinq derniers jours ouvrés du mois a augmenté de 37% entre fin juin 2009 et fin juin 2010 contre une hausse de 25% en France (Graphique 3). Comme c'est le cas chaque année avant la période estivale, un pic de l'activité intérimaire est observée au mois de juin 2010, il correspond en Rhône-Alpes à 25% d'activité supplémentaire par rapport à mars 2010 contre +21% au niveau national.

De même, le nombre de contrats d'intérim conclus au cours du mois augmente de 13% sur un an en Rhône-Alpes (+8,6% au niveau national).

Graphique 3 : Évolution trimestrielle de l'emploi dans l'intérim en équivalent temps plein en Rhône-Alpes et en France (base 100 : mars 2001)



Source : Unedic, Dares, exploitation Insee. Traitement : CRDI Rhône-Alpes.

Tableau 1 : Les effectifs salariés privés par secteur d'activité en Rhône-Alpes au 30 juin 2010

	Effectif	%	Evol. /12 mois
Agriculture	347	0,0%	ND
Industrie	393 497	22,6%	-3,8%
Construction	158 291	9,1%	-2,1%
Tertiaire	1 187 508	68,3%	2,6%
Total	1 739 643	100%	0,7%

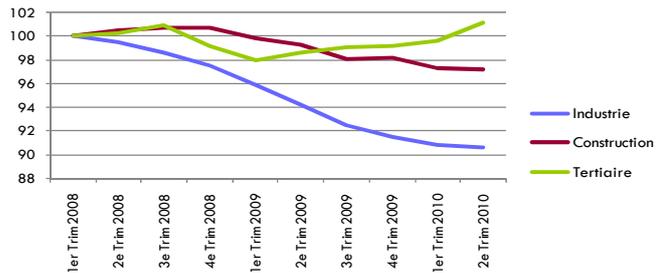
Source : Pôle Emploi Rhône-Alpes - Statistiques, études & prospective, Études trimestrielles, Estimations en données CVS - Traitement : CRDI Rhône-Alpes. Champ : les salariés de tous les établissements affiliés à l'Assurance chômage. Sont exclus les emplois salariés du secteur public et ceux du secteur agricole (MSA).

La répartition des effectifs du secteur privé par secteur d'activité illustre le tissu économique régional qui est très tourné vers l'industrie même si le tertiaire reste le premier employeur de la région (68,3% des salariés). L'industrie représente environ 20% de la valeur ajoutée de la région Rhône-Alpes qui est par ailleurs la première région sous-traitante industrielle de France (20% des effectifs nationaux). L'industrie des véhicules utilitaires lourds est très présente dans la région avec par exemple Renault Trucks ou Irisbus et représente environ 60% du niveau national. Ainsi, les salariés du secteur privé employés dans l'industrie représente 22,6% de l'ensemble des salariés du secteur privé de la région contre 19% en France métropolitaine. A l'inverse, avec 68,3% des salariés (contre 72% au niveau national) le secteur tertiaire est sous-représenté dans la région (Tableau 1).

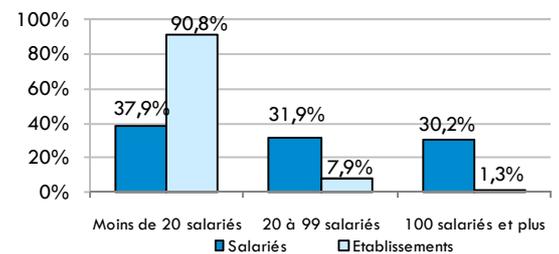
L'emploi total rhônalpin se démarque des autres régions par l'une des progressions les plus importantes de France au 2^{ème} trimestre 2010, même si le nombre d'emplois dans le secteur de l'industrie continue de baisser. Sur un an, le secteur industriel perd ainsi 3,8% de ses effectifs.

Si la baisse dans le secteur de la construction semble se ralentir, le secteur perd quand même 2,1% de ses effectifs entre juin 2009 et juin 2010. Avec une progression de 1,6% de ses effectifs au 2^{ème} trimestre 2008, le secteur tertiaire soutient à lui seul la croissance de l'emploi total. La hausse amorcée au 2^{ème} trimestre 2009 se poursuit, ce qui porte à +2,6% l'évolution du secteur tertiaire sur un an (Graphique 4).

Graphique 4 : Évolution des effectifs salariés privés par secteur d'activité en Rhône-Alpes (base 100 depuis le 1^{er} trimestre 2008)



Graphique 5 : Répartition du nombre d'établissements et des effectifs salariés du secteur privé selon la taille de l'établissement en Rhône-Alpes fin 2009



Source : UNEDIC, statistiques annuelles de l'emploi salarié au 31 décembre 2009, données CVS - Traitement : CRDI Rhône-Alpes. Champ : les salariés de tous les établissements affiliés à l'Assurance chômage. Sont exclus les emplois salariés du secteur public et ceux du secteur agricole (MSA).

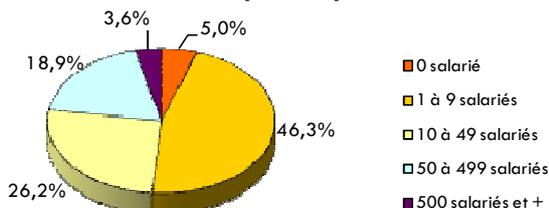
Les offres d'emploi

Tableau 2 : Les offres d'emploi enregistrées par Pôle Emploi en Rhône-Alpes au cours du premier semestre 2010

	Nombre	%	Evol. /12 mois
Offres durables	77 909	46,8%	21,8%
Offres temporaires	72 750	43,7%	21,2%
Offres occasionnelles	15 930	9,6%	20,6%
Offres d'emploi enregistrées	166 589	100%	21,4%

Source : Pôle Emploi - OEE SIAD, premier semestre 2009 et 2010. Traitement : CRDI Rhône-Alpes.

Graphique 6 : Les offres d'emploi selon la taille de l'établissement en Rhône-Alpes au premier semestre 2010



Source : Pôle Emploi - OEE SIAD, premier semestre 2010 - Traitement : CRDI Rhône-Alpes.

Définitions :

Offres occasionnelles : contrat de moins d'un mois
Offres temporaires : contrat compris entre 1 et 6 mois
Offres durables : contrat CDI ou CDD de plus de 6 mois

L'embellie du marché du travail en Rhône-Alpes est corroborée par une hausse du nombre d'offres d'emploi : 166 589 offres d'emploi ont été déposées à Pôle Emploi en Rhône-Alpes au premier semestre 2010, soit une augmentation de 21,4% par rapport au premier semestre 2009, supérieure de 5,5 points à celle enregistrée au niveau national (15,9%).

La part des offres durables est supérieure dans la région (46,8%) par rapport au niveau national (43,1%) tandis que la part des offres correspondant à des contrats de moins d'un mois est bien inférieure en Rhône-Alpes. Par ailleurs, dans la moitié des cas, les offres d'emploi sont proposées par des établissements de moins de 10 salariés (Graphique 6).

Selon les résultats de l'enquête Besoins en Main-d'Œuvre 2010, la propension à recruter de la région s'établit à 19,6% en 2010 (19,7% au niveau national), ce qui correspond à 54 300 employeurs potentiels. Ainsi, 178 088 intentions d'embauche ont été formulées par les établissements rhônalpins, dont la moitié émane des établissements de moins de 10 salariés. Comme au niveau national, l'hôtellerie-restauration est le premier recruteur régional.

L'emploi des personnes en situation de handicap

Depuis la loi du 11 février 2005, font partie des bénéficiaires de l'obligation d'emploi : les personnes administrativement reconnues travailleurs handicapés par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH), les demandeurs en instance de reconnaissance, les pensionnés d'invalidité, les orphelins, veuves et mutilés de guerre, les titulaires d'une rente AT-MP, les allocataires adultes handicapés et les titulaires d'une carte d'invalidité (article L. 5212-13 du code du travail).

Dans les tableaux suivants, le terme « handicapé » renvoie aux personnes bénéficiaires de l'obligation d'emploi.

Pour ce qui concerne l'emploi des personnes en situation de handicap dans le secteur privé, la région Rhône-Alpes affiche un taux d'emploi direct* de 3% pour l'année 2008. Il varie selon les départements, de 2,5% dans le Rhône à 4,1% dans la Loire.

Ainsi, dans la région, ce sont 26 426 personnes (ETP) en situation de handicap qui sont employées dans 6 518 établissements parmi les 10 533 établissements assujettis**. La plus grande partie (51,6%) est employée dans le secteur tertiaire et 42,1% dans celui de l'industrie.

Le montant collecté par l'Agefiph en Rhône-Alpes en 2010 au titre des contributions 2009 auprès des établissements privés afin qu'ils s'acquittent de leur obligation d'emploi, s'élève à 41 740 496 euros. Ce chiffre a diminué d'environ 10% par rapport à la collecte 2009 (contre -6% au niveau national), en lien avec la diminution du montant collecté pour les établissements à quota zéro (EQZ). En effet, on enregistre en 2010 une forte diminution du nombre d'établissements satisfaisant à leur obligation d'emploi seulement par le biais de la contribution parmi l'ensemble des établissements contribuant à l'Agefiph. La part de ces établissements s'élève à 19% en Rhône-Alpes contre 21% pour la moyenne France entière.

Dans la fonction publique, le taux d'emploi direct des personnes en situation de handicap (hors Éducation nationale) s'élève à 4,5% en 2008 en Rhône-Alpes (cf. résultats CRDI).

* Taux d'emploi direct : nombre d'unités bénéficiaires liées aux salariés bénéficiaires effectivement employés / effectif d'assujettissement.

** Assujetti : tout établissement employant au moins 20 salariés depuis 3 ans ou plus est a priori assujetti à l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés à hauteur de 6% de son effectif total.

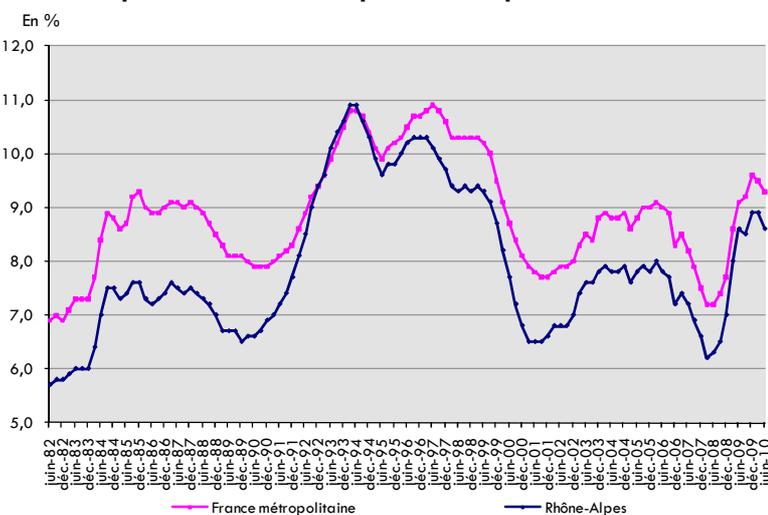
Tableau 3 : Les unités bénéficiaires liées aux travailleurs handicapés et le taux d'emploi direct* 2008 par département en Rhône-Alpes (secteur privé)

	Nb d'unités bénéficiaires liées aux travailleurs handicapés	Taux d'emploi direct* 2008
Ain	2 248	3,2%
Ardèche	1 088	3,7%
Drôme	2 009	3,4%
Isère	5 052	3,1%
Loire	3 777	4,1%
Rhône	8 381	2,5%
Savoie	1 464	3,0%
Haute-Savoie	2 409	2,9%
Rhône-Alpes	26 426	3,0%

Source : DIRECCTE Rhône-Alpes, Déclaration obligatoire sur l'emploi des travailleurs handicapés 2008, extraction au 10/06/2010 - Traitement : CRDI Rhône-Alpes.

Le chômage

Graphique 7 : Évolution trimestrielle du taux de chômage Rhône-Alpes et France métropolitaine depuis mars 1982



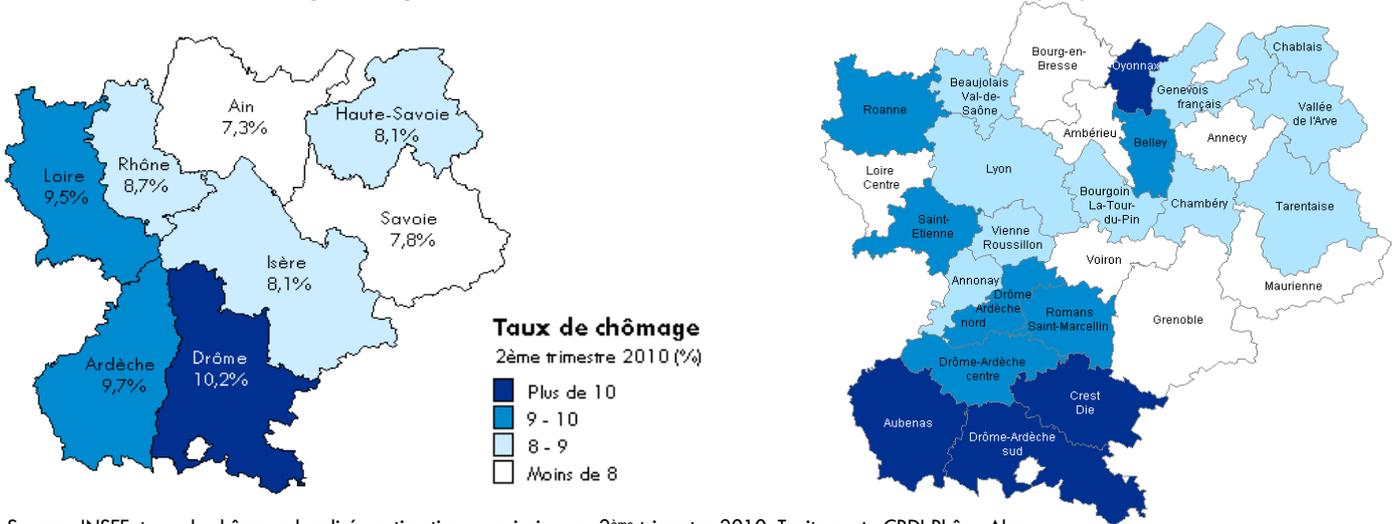
Source : INSEE, taux de chômage localisés- Traitement : CRDI Rhône-Alpes.

Au 2^{ème} trimestre 2010, le taux de chômage régional reste inférieur au niveau national. Il s'établit à 8,6% de la population active rhônalpine, soit 0,7 point de moins qu'au niveau national (9,3%). Entre juin 2009 et juin 2010, l'écart entre les taux de chômage régional et national -favorable à Rhône-Alpes- s'est à nouveau creusé, le taux de chômage régional étant resté stable pendant que le taux national progressait de 0,2 point. Cependant il reste supérieur à celui enregistré 2 ans auparavant (Graphique 7).

La moyenne régionale cache des disparités départementales : le taux de chômage s'échelonne de 7,3% dans l'Ain à 10,2% dans la Drôme (Carte 1). Trois départements de la région ont un taux de chômage qui a continué de progresser entre juin 2009 et juin 2010 : il s'agit du Rhône, de la Savoie et de la Haute-Savoie.

Sur une plus longue période, le taux de chômage enregistré en Rhône-Alpes reste toujours inférieur à celui de France métropolitaine, excepté durant des périodes de crise économique (récession de 1992-1993, années 2008-2009) où l'écart entre les deux taux se réduit. La région se caractérise par sa tendance à « sur-réagir », tant à la hausse qu'à la baisse.

Carte 1 : Taux de chômage tous publics au sens du BIT (Bureau International du Travail) au 30/06/2010



Source : INSEE, taux de chômage localisés, estimations provisoires au 2^{ème} trimestre 2010. Traitement : CRDI Rhône-Alpes.

L'évolution du nombre de demandeurs d'emploi

Attention, rupture dans les séries statistiques : les chiffres de cette publication ne sont pas comparables avec ceux des publications précédentes. En effet, suite à l'interruption des remontées d'informations vers Pôle Emploi de la liste des personnes obtenant l'AAH, seuls les demandeurs d'emploi en situation de handicap (DETH) hors bénéficiaires de l'AAH seule sont pris en compte dans ce document. Par ailleurs, suite aux changements qui ont accompagné la mise en application de la loi du 11 février 2005, le nombre de demandeurs d'emploi en situation de handicap peut également être sous-estimé. Il convient donc de rester prudent quant à l'interprétation des chiffres sur les demandeurs d'emploi handicapés et de leurs évolutions.

Tableau 4 : Répartition des demandeurs d'emploi selon la catégorie d'inscription en Rhône-Alpes fin juin 2010

Catégorie	Handicapés			Non handicapés			Tous publics		
	Effectif	%	Evol. /12 mois	Effectif	%	Evol. /12 mois	Effectif	%	Evol. /12 mois
Catégorie A	17 606	71,6%	4,0%	215 298	56,4%	3,3%	232 904	57,3%	3,4%
Catégorie B	2 164	8,8%	8,5%	44 293	11,6%	6,8%	46 457	11,4%	6,8%
Catégorie C	2 520	10,2%	20,1%	65 712	17,2%	30,9%	68 232	16,8%	30,4%
Catégorie D	715	2,9%	1,3%	22 547	5,9%	22,3%	23 262	5,7%	21,5%
Catégorie E	1 594	6,5%	26,3%	34 029	8,9%	47,2%	35 623	8,8%	46,1%
Total	24 599	100%	7,0%	381 879	100%	11,8%	406 478	100%	11,5%

Source : Pôle Emploi, DEFM Persée au 30/06/2010 - Traitement : CRDI Rhône-Alpes.
Champ : Bénéficiaires de l'obligation d'emploi hors bénéficiaires de l'AAH seule.

A la fin du mois de juin 2010, la région Rhône-Alpes compte 347 593 demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi en catégories A, B ou C, soit une augmentation de 8,2% par rapport à fin juin 2009 (26 460 demandeurs supplémentaires), un peu inférieure à celle observée au niveau de la France entière (+9,5%).

Graphique 8 : Évolution trimestrielle de la demande d'emploi en Rhône-Alpes (catégories A, B et C) (base100 mars 2000)



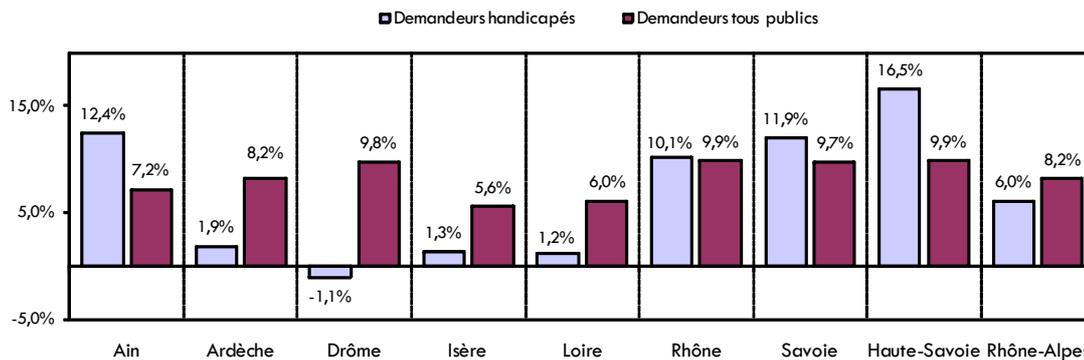
Source : Pôle Emploi, DEFM Persée - Traitement : CRDI Rhône-Alpes - Champ : Bénéficiaires de l'obligation d'emploi hors bénéficiaires de l'AAH seule - catégories A, B et C de la demande d'emploi. **Précaution de lecture :** Les tendances observées sur le graphique 7 ne permettent pas de tirer des conclusions pertinentes sur les évolutions trimestre par trimestre. Aussi, seule

Cette augmentation est moins marquée pour les demandeurs d'emploi en situation de handicap (hors bénéficiaires de l'AAH seule). En effet, entre juin 2009 et juin 2010, leur nombre a progressé de 6% pour Rhône-Alpes (contre +7,8% au niveau national).

Les bénéficiaires de l'obligation d'emploi hors bénéficiaires de l'AAH seule reflètent plus objectivement la réalité de l'évolution dans le temps de la demande d'emploi de la demande d'emploi des personnes handicapées. En effet, depuis janvier 2010, suite à l'interruption de remontées d'informations vers Pôle Emploi, les bénéficiaires de l'AAH (seule) ne sont plus repérés comme bénéficiaires de l'obligation d'emploi, au niveau régional comme au niveau national.

De manière générale, l'évolution du nombre de demandeurs d'emploi handicapés est moins favorable que pour l'ensemble du public. Quand le marché du travail se détériore et que le chômage augmente, les personnes en situation de handicap sont davantage touchées. Il convient donc de rester prudents quant à l'interprétation de ces chiffres et de leurs évolutions, le nombre de demandeurs d'emploi handicapés pouvant être sous-estimé du fait des changements qui ont accompagné la mise en application de la loi du 11 février 2005. D'autres hypothèses peuvent être avancées pour expliquer le moindre accroissement du nombre de demandeurs handicapés relativement à l'ensemble du public : la mise en œuvre de la loi ainsi que le développement d'actions, notamment de l'Agefiph, qui ont pu favoriser le maintien en emploi des bénéficiaires de l'obligation d'emploi. A noter, qu'au troisième trimestre 2010, le nombre de demandeurs d'emploi repart à la hausse alors qu'une stabilisation et même une légère baisse semblait se dessiner au deuxième trimestre (Graphique 8).

Graphique 9 : Évolution du nombre de demandeurs d'emploi (catégories A, B et C) sur 12 mois, au 30 juin 2010



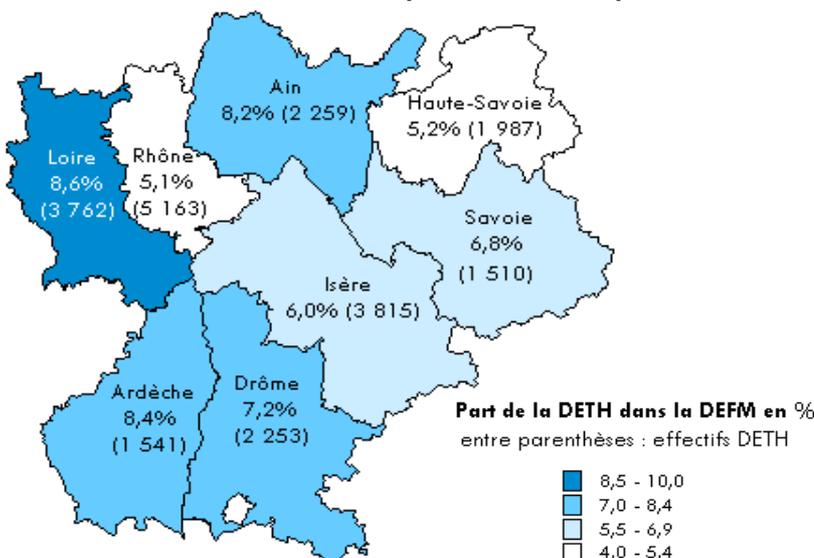
Source : Pôle Emploi, DEFM Persée au 30/06/2010 - Traitement : CRDI Rhône-Alpes - Champ : Bénéficiaires de l'obligation d'emploi hors bénéficiaires de l'AAH seule - catégories A, B et C de la demande d'emploi.

Entre juin 2009 et juin 2010, la hausse du nombre de demandeurs d'emploi concerne, à des degrés divers, l'ensemble des départements rhônalpins : de +5,6% pour le département de l'Isère à +9,9% dans le Rhône et en Haute-Savoie. Au niveau du public en situation de handicap (hors bénéficiaires de l'AAH seule), seul le département de la Drôme enregistre une diminution entre juin 2009 et juin 2010 (-1,1%), le département de la Haute-Savoie quant à lui enregistrant la plus forte augmentation (+16,5%) (Graphique 9).

En juin 2010, les demandeurs d'emploi en situation de handicap (cat. A, B, C-hors bénéficiaires de l'AAH seule) représentent 6,4% de l'ensemble des demandeurs d'emploi de la région, part supérieure à la moyenne France métropolitaine (6,2%). Elle varie selon les départements, de 5,1% dans le Rhône à 8,6% dans la Loire (Carte 2).

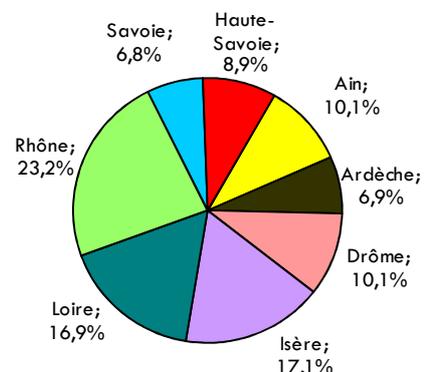
Par rapport au poids démographique respectif de chaque département, l'Ardèche, la Drôme et la Loire ont une part proportionnellement plus importante de demandeurs d'emploi en situation de handicap (hors bénéficiaires de l'AAH) dans la demande d'emploi totale des personnes en situation de handicap de la région (Graphique 10).

Carte 2 : Part de la demande d'emploi handicapée dans la demande d'emploi totale au 30 juin 2010



Source : Pôle Emploi, DEFM Persée au 30/06/2010 - Champ : Bénéficiaires de l'obligation d'emploi hors bénéficiaires de l'AAH seule - catégories A, B et C de la demande d'emploi. Traitement : CRDI Rhône-Alpes.

Graphique 10 : Poids de chaque département dans la demande d'emploi handicapée en Rhône-Alpes au 30 juin 2010



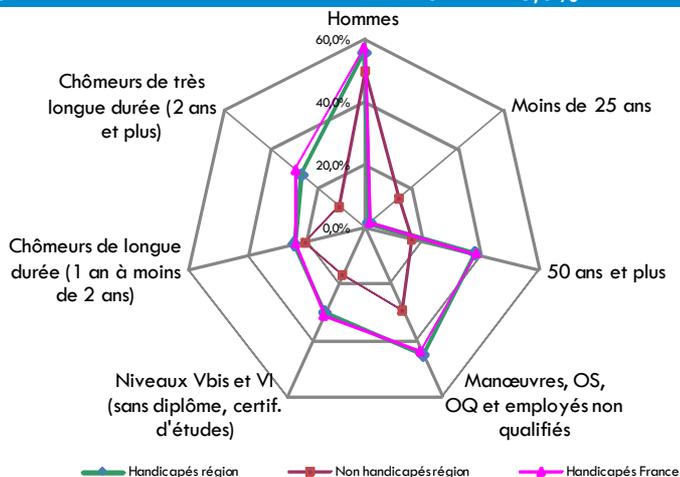
Source : Pôle Emploi, DEFM Persée au 30/06/2010 - Champ : Bénéficiaires de l'obligation d'emploi hors bénéficiaires de l'AAH seule - catégories A, B et C de la demande d'emploi. Traitement : CRDI Rhône-Alpes.

Les caractéristiques des demandeurs d'emploi

Dans la région, quelles que soient leurs caractéristiques sociodémographiques, tous les demandeurs d'emploi enregistrent une augmentation de leurs effectifs en juin 2010 par rapport à juin 2009, exceptés ceux inscrits à Pôle Emploi depuis moins de 6 mois. Les chômeurs de longue durée, ceux de très longue durée ainsi que les demandeurs âgés de 50 ans et plus enregistrent les augmentations relatives les importantes (respectivement +46,9%, +24,9% et +17,5%) entre le 30 juin 2009 et le 30 juin 2010. Parmi les demandeurs d'emploi en situation de handicap (hors bénéficiaires de l'AAH seule), les inscrits au chômage depuis 1 an à moins de 2 ans sont également les plus touchés (+17,3%) suivis des chômeurs de très longue durée (+16,5%). Les 50 ans et plus sont également relativement plus touchés que les autres classes d'âges (+1 085 demandeurs) ainsi que les titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme supérieur (Tableau 5).

Tableau 5 et graphique 11 : Principales caractéristiques des demandeurs d'emploi en Rhône-Alpes au 30 juin 2010

	Handicapés		Non handicapés		Tous publics	
	Effectif	Evol. /12 mois	Effectif	Evol. /12 mois	Effectif	Evol. /12 mois
Homme	12 392	5,5%	161 411	8,9%	173 803	8,6%
Femme	9 898	6,7%	163 892	7,9%	173 790	7,8%
Moins de 25 ans	494	2,9%	48 326	1,4%	48 820	1,4%
De 25 à 49 ans	13 278	1,3%	224 024	7,9%	237 302	7,5%
50 ans et plus	8 518	14,6%	52 953	17,9%	61 471	17,5%
Non qualifié	10 136	3,4%	94 473	5,9%	104 609	5,7%
Qualifié	12 142	8,3%	229 966	9,4%	242 108	9,4%
Sans diplôme, certif. d'études	6 745	4,1%	53 527	5,9%	60 272	5,7%
CAP, BEP	10 899	5,4%	124 332	7,9%	135 231	7,7%
Bac et plus	4 646	10,5%	147 009	9,8%	151 655	9,9%
Moins de 6 mois de chômage	6 391	-1,8%	141 134	-5,4%	147 525	-5,2%
6 mois à moins de 12 mois	4 546	-5,3%	82 026	4,6%	86 572	4,0%
1 an à moins de 2 ans	5 375	17,3%	66 754	49,9%	72 129	46,9%
2 ans et plus	5 978	16,5%	35 389	26,4%	41 367	24,9%
Total	22 290	6,0%	325 303	8,4%	347 593	8,2%



Source : Pôle Emploi, DEFM Persée au 30/06/2010 - Traitement : CRDI Rhône-Alpes - Champ : Bénéficiaires de l'obligation d'emploi hors bénéficiaires de l'AAH seule - catégories A, B et C de la demande d'emploi.

Précision : Sont entendus par **demandeurs d'emploi non qualifiés**, les personnes ayant occupé précédemment un emploi de manœuvre, d'ouvrier spécialisé ou d'employé non qualifié. A l'inverse, les **postes dits qualifiés** correspondent à un emploi d'ouvrier ou d'employé qualifié, d'agent de maîtrise ou technicien (A.M.T.) ou de cadre.

Comme le montre le graphique 11, les demandeurs d'emploi en situation de handicap présentent des caractéristiques sociodémographiques différentes des autres demandeurs d'emploi : ce sont plus souvent des hommes, et ils sont relativement plus âgés et moins diplômés, avec une surreprésentation des personnes ayant un faible niveau de formation. Par ailleurs, lors de leur emploi précédent, ils ont occupé plus souvent des postes dits « non qualifiés ». Parmi eux, les personnes inscrites au chômage depuis plus d'un an sont également surreprésentées.

Si l'on compare les caractéristiques des demandeurs en situation de handicap inscrits en Rhône-Alpes par rapport à ceux de la France, on remarque que les demandeurs rhônalpins sont relativement moins nombreux à être inscrits à Pôle Emploi depuis deux ans ou plus (26,8% de chômeurs de très longue durée contre 29,2% au niveau national). Par ailleurs, la part de ceux qui ont occupés précédemment un emploi non qualifié est supérieure en Rhône-Alpes par rapport à la moyenne nationale (45,5% versus 43,7%).

Les entrées et les sorties du chômage

Contrairement aux demandeurs d'emploi non bénéficiaires de l'obligation d'emploi pour lesquels les entrées au chômage sont stables, le nombre d'inscriptions au chômage pour les demandeurs en situation de handicap (hors bénéficiaires de l'AAH seule) diminue de 1,6% au premier semestre 2010 par rapport au premier semestre 2009. Les entrées pour licenciement diminuent de 13,3%, celles pour fin de mission d'intérim de plus d'un tiers. Parmi les 9 478 entrées au chômage, 83,7% d'entre elles sont récurrentes c'est-à-dire qu'elles concernent des personnes qui avaient déjà été inscrites à Pôle Emploi auparavant, contre 71,3% pour les demandeurs « non handicapés ». Pour le public bénéficiaire de l'obligation d'emploi, plus de la moitié des entrées interviennent par ailleurs moins d'un an après la sortie précédente (Graphique 12). Parallèlement, le nombre des sorties du registre du chômage est reparti à la hausse au premier semestre 2010 par rapport au premier semestre 2009 (+7,5%). Les sorties pour absence au contrôle, principal motif de sortie (39,1%) augmentent (+5,9% sur un an) ainsi que les reprises d'emploi (+8,9%) (Tableau 7).

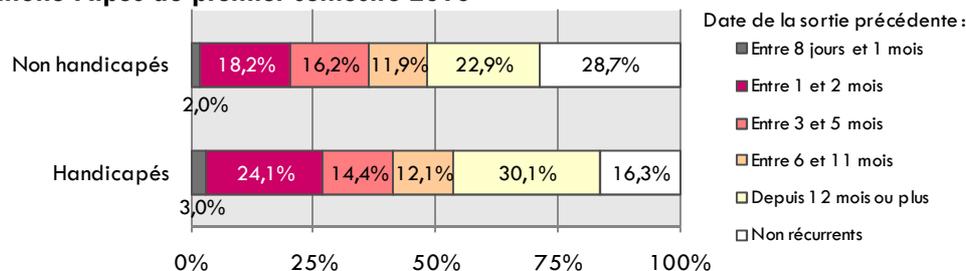
Tableau 6 : Les flux d'entrées au chômage selon le motif d'inscription en Rhône-Alpes au premier semestre 2010

	Handicapés			Non handicapés		
	Effectif	%	Evol. /12 mois	Effectif	%	Evol. /12 mois
Total licenciements	1 558	16,4%	-13,3%	33 159	12,7%	-25,3%
<i>Licenciements économiques</i>	248	2,6%	-28,9%	9 638	3,7%	-32,5%
<i>Autres licenciements</i>	1 310	13,8%	-9,5%	23 521	9,0%	-21,9%
Rupture conventionnelle de contrat	218	2,3%	ND	12 866	4,9%	ND
Démission	161	1,7%	-19,9%	8 991	3,5%	-10,8%
Fin de contrat	1 484	15,7%	-17,2%	65 544	25,2%	-8,4%
Fin de mission d'intérim	376	4,0%	-35,9%	19 998	7,7%	-36,7%
Première entrée	76	0,8%	15,2%	11 587	4,4%	10,6%
Reprise d'activité	1 315	13,9%	-10,0%	18 130	7,0%	-0,6%
Autres	4 290	45,3%	18,0%	90 181	34,6%	33,1%
Total	9 478	100%	-1,6%	260 456	100%	0,1%

Source : Pôle Emploi, DEE Persée premiers semestres 2009 et 2010 - Traitement : CRDI Rhône-Alpes - Champ : Bénéficiaires de l'obligation d'emploi **hors bénéficiaires de l'AAH seule** - catégories A, B et C de la demande d'emploi. ND : Non diffusable.

Précision : Selon le droit du travail, les licenciements non économiques (« autres licenciements ») dans le tableau) sont dus, soit à un motif disciplinaire (faute du salarié), soit à un motif non disciplinaire ; ce dernier nous intéresse plus particulièrement puisque, outre une modification substantielle d'un élément du contrat de travail refusée par le salarié et la perte de confiance, il comprend l'inaptitude physique constatée par le Médecin du Travail. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site officiel de l'administration française : www.service-public.fr.

Graphique 12 : Récurrence du chômage, répartition des entrées à Pôle emploi selon la date de sortie antérieure, en Rhône-Alpes au premier semestre 2010



Source : Pôle Emploi, DEE Persée premier semestre 2010 - Traitement : CRDI Rhône-Alpes - Champ : Bénéficiaires de l'obligation d'emploi **hors bénéficiaires de l'AAH seule** - catégories A, B et C de la demande d'emploi.

Note de lecture : Pour les personnes en situation de handicap, 83,7% des entrées à Pôle Emploi sont des réinscriptions contre 71,3% pour les demandeurs non bénéficiaires. 24,1% de ces entrées interviennent suite à une sortie qui a eu lieu entre 1 et 2 mois auparavant, contre 18,2% pour les personnes non handicapées.

Tableau 7 : Les flux de sorties du chômage selon le motif en Rhône-Alpes au premier semestre 2010

	Handicapés			Non handicapés		
	Effectif	%	Evol. /12 mois	Effectif	%	Evol. /12 mois
Reprise d'emploi	2 149	20,4%	8,9%	73 432	27,9%	17,9%
Entrée en stage	723	6,9%	-10,3%	9 793	3,7%	17,4%
<i>Arrêt maladie</i>	1 027	9,8%	8,3%	11 848	4,5%	10,7%
<i>Dispense</i>	197	1,9%	-35,4%	2 739	1,0%	-21,0%
<i>Autres arrêts</i>	414	3,9%	-2,6%	7 796	3,0%	7,4%
Total arrêts de recherche	1 638	15,6%	-2,4%	22 383	8,5%	4,4%
Changement d'agence	219	2,1%	10,1%	7 199	2,7%	13,2%
Absence au contrôle	4 119	39,1%	5,9%	107 249	40,8%	12,2%
Radiation	721	6,8%	11,8%	18 990	7,2%	-0,3%
Autres cas	960	9,1%	58,4%	23 696	9,0%	42,9%
Total	10 529	100%	7,5%	262 742	100%	14,4%

Source : Pôle Emploi, DES Persée premiers semestres 2009 et 2010 - Traitement : CRDI Rhône-Alpes - Champ : Bénéficiaires de l'obligation d'emploi **hors bénéficiaires de l'AAH seule** - catégories A, B et C de la demande d'emploi.

Cette publication semestrielle « Somme toute » est un document développé au niveau régional et départemental à l'attention des professionnels de l'emploi et de l'insertion des personnes en situation de handicap.

Elle a été réalisée au CRDI Rhône-Alpes – Pôle Observatoire par Sandrine VANDELVE, Chargée d'études statistiques et Murielle KOEHLIN-ARSAC, Responsable de l'Observatoire régional de l'emploi des personnes handicapées.

Date de mise en ligne : Décembre 2010.

Définitions :

Demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi :

Catégorie A : personnes sans emploi.

Catégorie B : personnes ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois).

Catégorie C : personnes ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois).

Demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi :

Catégorie D : personnes sans emploi, en stage, en formation, en arrêt maladie...

Catégorie E : personnes en emploi (par ex. : bénéficiaires de contrats aidés).

Pour plus d'information...

INSEE Rhône-Alpes Conjoncture

Note de conjoncture, octobre 2010 - « Le dynamisme de la demande intérieure soutient la sortie de crise ». Synthèse conjoncturelle du deuxième trimestre 2010. Publication téléchargeable sur www.insee.fr

AGEFIPH - Direction de l'évaluation et de la prospective

Tableau de bord emploi/chômage des personnes handicapées au niveau national et en Rhône-Alpes, 1^{er} semestre 2010.

Pôle emploi et le Crédoc

Enquête Besoins en Main-d'Œuvre 2010

Chambre de commerce et d'industrie Rhône-Alpes

Les chiffres clés de Rhône-Alpes, édition 2009-2010. Publication téléchargeable sur www.rhone-alpes.cci.fr

Observatoire de l'emploi des personnes en situation de handicap - CRDI Rhône-Alpes

L'emploi des travailleurs handicapés dans les trois fonctions publiques en Rhône-Alpes - Etat des lieux, données FIPFFP et CRDI—Déclarations 2009, effectifs au 1^{er} janvier 2008.

Statistiques de l'emploi salarié - Pôle emploi Rhône-Alpes

Repères & Analyses Région Rhône-Alpes, emploi salarié, 2^{ème} trimestre 2010. Publication téléchargeable sur www.emploi-rhonealpes.fr

Pour plus d'informations sur l'insertion, la formation et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap, nous vous invitons à consulter nos publications sur le site www.handiplace.org à la rubrique *Publications* de l'Observatoire.

Vous y trouverez diverses **études** et **périodiques** dont le **Tableau de Bord annuel** de l'Observatoire qui regroupe les principaux indicateurs chiffrés relatifs à l'emploi et à l'insertion professionnelle des personnes handicapées en Rhône-Alpes.



CENTRE DE RESSOURCES,
DE DÉVELOPPEMENT
ET D'INFORMATIONS
POUR L'EMPLOI
DES PERSONNES HANDICAPÉES

CRDI Rhône-Alpes

Observatoire régional de l'emploi des personnes handicapées

35, rue Georges Bonnet

26000 Valence

Tél. : 04 75 78 34 57 (ligne directe observatoire)

06 89 15 18 65 (portable)

Fax : 04 75 78 36 33

E-mail : observatoire@handiplace.org



Rejoignez-nous sur <http://emploi.handiplace.org>, notre plate-forme d'échange d'offres d'emploi/ stages et de candidatures de personnes reconnues travailleurs handicapés. Service gratuit et personnalisable.